

# Conseil de sécurité

Distr. générale
25 juin 2020
Français
Original : français

## Lettre datée du 23 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de transmettre au Conseil de sécurité une note verbale de la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies transmettant un rapport sur les actions menées par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali du 1er mars au 31 mai 2020 (voir annexe), en application des paragraphes 42 et 64 de la résolution 2480 (2019).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette lettre et son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António Guterres

20-08404 (F) 260620 290620



## Annexe

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Bureau du Secrétaire général du Secrétariat des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application des paragraphes 42 et 64 de la résolution 2480 (2019) du 28 juin 2019 du Conseil de sécurité, la France prie le Secrétariat de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 1er mars 2020 au 31 mai 2020 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (voir pièce jointe).

La Mission permanente de la France auprès des Nations Unies serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

## Pièce jointe

### Rapport nº 28 concernant le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali du 1er mars 2020 au 31 mai 2020

**Références**

- Résolution 2480 (2019) du 28 juin 2019 (par. 42 et 64)
- Arrangement technique de coopération et d'assistance entre le Département des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et le Ministère français des armées du 26 mars 2015

Le soutien opérationnel de la force Barkhane à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a pris la forme des actions suivantes au cours de la période couverte par le présent rapport.

**Conduite des opérations**

- Néant

**Renseignement**

- Dans le domaine du renseignement, Barkhane a fourni un point de situation hebdomadaire ainsi qu'une quarantaine de documents renseignement par mois.
- La force a fourni un appui renseignement, notamment en diffusant des documents sur la neutralisation d'engins explosifs improvisés issus du laboratoire d'exploitation contre les engins explosifs improvisés (CIEL), des produits d'analyse du J2 ou encore des retours d'expérience d'opérations.

**Génie**

*Génie aéronautique*

- Le détachement du génie de l'air français (25e régiment du génie de l'air) assure sous lettre d'attribution de la MINUSMA le maintien en condition opérationnelle de la plateforme aéronautique de Gao.
- Le détachement du génie de l'air français (25e régiment du génie de l'air) assure le mentorat du détachement de la MINUSMA de Tessalit pour l'entretien des terrains sommaires.
- L'officier génie aéronautique de la branche génie du poste de commandement interarmées de théâtre assure le suivi du projet de création d'une piste d'aviation à Kidal (Mali). Le 25e régiment du génie de l'air a fourni une équipe specialisée en neutralisation des explosifs et munitions pour la phase d'analyse pyrotechnique et la décontamination du site de la future piste, ainsi qu'une équipe pour la construction de la piste.
- La force a fourni un appui logistique pour la construction du camp des Forces armées maliennes de Labézanga.

*Lutte contre les engins explosifs improvisés*

- Le génie de Barkhane a procédé à deux reprises à des vérifications de non-pollution du camp Castor de la MINUSMA au profit du détachement allemand au mois de mai 2020.

- Les équipes chargées de la lutte contre les engins explosifs improvisés partagent quotidiennement des informations, du savoir-faire et des données dans le cadre de la lutte contre les engins explosifs. Cela a notamment été le cas à l'occasion du tir indirect subi par le camp de Ménaka, pour lequel différents comptes rendus des forces françaises en matière d'expertises de munitions et d'explosifs ont été partagés.

**Logistique**

Depuis le 1er mars 2020, Barkhane a transporté 91 personnes et aucun fret au profit de la MINUSMA, pour un total de 40 heures et 40 minutes de vol.

**Santé**

Les services médicaux rôle 1 et rôle 2 de la force Barkhane sont en mesure d'appuyer la MINUSMA en cas d'afflux de blessés ou de situation exceptionnelle. Des accords bilatéraux permettent à certaines nations engagées au sein de la MINUSMA de bénéficier de consultations courantes ou en urgence, de soins paramédicaux, de consultations dentaires ainsi que d'interventions chirurgicales. Ces prises en charge ont été réalisées exclusivement au service médical rôle 2 de Gao et se répartissent comme suit :

- 2 interventions chirurgicales (chirurgie viscérale)
- 2 prises en charge de blessés de guerre
- 2 hospitalisations
- 414 soins paramédicaux
- 48 consultations spécialisées
- 31 examens radiographiques
- 36 examens biologiques
- 16 consultations dentaires